



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/COM.2/L.24/Add.7
14 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes
Onzième session
Genève, 8-14 mars 2007
Point 10 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT, DE
LA TECHNOLOGIE ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES CONNEXES
SUR SA ONZIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations
du 8 au 14 mars 2007

Rapporteur: M. Edward Brown (Royaume-Uni)

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE CONCERNANT L'INVESTISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

(Point 3 de l'ordre du jour)

Résumé du Président

1. La Chef du Service de l'analyse des questions d'investissement de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises a présenté le point 3 de l'ordre du jour intitulé «Questions de politique générale concernant l'investissement et le développement». Elle a passé en revue deux réunions d'experts organisées par la Division au cours de l'année précédente et a souligné l'essor spectaculaire de l'investissement étranger direct (IED) en provenance des pays en développement et des pays en transition au cours des 10 dernières années, qui a été le thème *World Investment Report 2006* (Rapport sur l'investissement dans le monde). Il s'agissait d'un phénomène structurel à long terme causé par trois groupes de facteurs. Dans le premier groupe figurait la nécessité de répondre aux contraintes créées par le processus de mondialisation. Le second groupe était constitué par un ensemble de facteurs liés aux pays d'origine ou facteurs de rejet (taille modeste du marché, hausse des coûts de production et concurrence accrue) tandis que le troisième groupe comprenait un ensemble de facteurs attirant l'investissement dans les pays d'accueil (grands marchés, abondance de ressources naturelles, main-d'œuvre et débouchés découlant de la libéralisation des politiques, notamment de la privatisation). L'IED en provenance des pays en développement et des pays en transition était essentiellement destiné à d'autres pays en développement, ce qui contribuait à diversifier les sources d'investissement de ces pays et les possibilités de renforcement de la coopération Sud-Sud, mais pouvait aussi soulever des inquiétudes. Ce phénomène avait des conséquences aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement. Dans les pays développés, on s'était inquiété à plusieurs reprises de la perte de contrôle d'activités stratégiques et des suppressions d'emploi liées à des investissements provenant de pays en développement. Il y avait aussi des incidences possibles sur les règles internationales en matière d'investissement étranger. Ce phénomène étant considéré comme récent, il était nécessaire d'entreprendre de nouveaux travaux de recherche. Il pourrait aussi être utile d'encourager un dialogue Sud-Sud et Nord-Sud sur ce sujet.

2. La hausse de l'IED provenant des pays en développement était intimement liée à l'importance croissante de cet investissement dans les ressources naturelles, en particulier dans les industries extractives (pétrole, gaz et minéraux), ce qui serait le thème du *World Investment Report 2007*. L'essor de ce type d'investissement avait été alimenté par la forte augmentation des prix des produits de base au cours des dernières années. L'oratrice a souligné la nécessité de diffuser de manière efficace les résultats des travaux de recherche et a noté que la Division s'était efforcée de faire connaître ces résultats et de stimuler la discussion avec les décideurs par le biais d'ateliers régionaux. Enfin, elle a mis l'accent sur l'importance non seulement du renforcement des capacités dans le domaine des statistiques, mais aussi des activités d'assistance technique visant à donner suite aux recommandations formulées par la Commission à sa session antérieure.

3. Le Secrétaire général de la Chambre internationale de commerce (CIC), après avoir commenté les questions relatives à l'investissement du point de vue des entreprises, a réaffirmé l'importance du renforcement de la coopération entre les organes des Nations Unies dans le domaine de la promotion du commerce et de l'investissement internationaux. La collaboration avec la CNUCED portant sur la production de guides de l'investissement et sur la création d'un conseil consultatif pour l'investissement dans les pays les moins avancés (PMA) illustre les efforts conjoints menés pour promouvoir l'IED dans ces pays. L'orateur a exprimé plusieurs motifs d'inquiétude quant aux obstacles que rencontraient les sociétés étrangères lorsqu'elles prenaient leurs décisions en matière d'investissement, et a demandé instamment à la Commission d'inscrire ces questions à son ordre du jour. Il importait d'œuvrer avec les gouvernements pour inverser la tendance au protectionnisme dans le domaine de l'investissement, laquelle pénaliserait l'IED et les pays en développement.

4. Deux experts de pays en développement ont exposé leurs points de vue sur les nouvelles tendances et l'évolution de l'investissement ainsi que sur l'importance des relations Sud-Sud pour les pays en développement. Le premier expert a souligné le rôle des industries extractives et le poids croissant de l'agro-industrie. Il s'est interrogé sur la durabilité des investissements et a noté que le rôle croissant des STN des pays du Sud pouvait aussi contribuer à créer de nouveaux débouchés pour les pays en développement. Le second expert s'est inquiété de la place de l'IED provenant des pays du Sud dans le développement économique des pays d'accueil. L'orateur a souligné le rôle qu'un cadre réglementaire rationnel pouvait jouer en vue d'incorporer l'IED

dans les objectifs de développement d'un pays. Il a expliqué comment les gouvernements des pays d'accueil devraient organiser leurs dispositifs d'incitation en fonction de choix nationaux, et a conclu en appelant les sociétés à bien se comporter sur le plan social dans les pays en développement.

5. Lors des débats sur les exposés présentés, la question de l'impact des droits de propriété intellectuelle sur les entrées d'IED dans les pays d'accueil a été étudiée. Il a été dit que la taille et le taux de croissance du marché étaient les facteurs les plus importants attirant l'IED et que la propriété intellectuelle revêtait manifestement une importance secondaire; toutefois, les pays qui avaient mis en place et en pratique de bonnes politiques dans ce domaine avaient un pouvoir d'attraction plus fort auprès des investisseurs étrangers. En outre, il a été proposé que la CNUCED étudie la possibilité que les réserves en devises servent à financer les investissements dans les infrastructures. Un représentant a demandé si la CNUCED disposait d'éléments tendant à prouver que l'IED Sud-Sud avait eu des effets bénéfiques dans les pays en développement en créant des liens en amont et en aval. Il a souligné que l'IED Sud-Sud ne devrait pas être considéré comme se substituant à l'IED Nord-Sud. Une question a été posée concernant l'existence d'une contradiction éventuelle entre le *Rapport sur le commerce et le développement 2006* et le *World Investment Report 2006*. Il a été répondu que ce dernier ne portait que sur les flux d'IED et non sur les marchés financiers en général.

6. Un représentant a dit que l'objectif de l'IED devait être de renforcer le développement dans les pays en développement, et a suggéré que la Commission examine des indicateurs concrets afin de juger de l'impact de ce type d'investissement sur le développement. Les pays devraient être responsables de leurs choix sectoriels. On ne savait pas bien si la hausse du nombre de fusions-acquisitions dans le cadre de l'IED était réellement bénéfique aux pays en développement. Ceux-ci devaient trouver d'autres mécanismes pour l'IED et mettre en place des complémentarités régionales qui seraient bénéfiques à tous les partenaires. Des exemples concrets étaient l'élaboration de programmes sociaux et la constitution de coentreprises comme ALBA (Alternative bolivarienne pour les Amériques) qui, en l'espace de quelques mois, avait produit dans son pays des résultats concrets dans le domaine du développement. Un autre représentant a ajouté que les pays en développement devraient décider eux-mêmes des secteurs qu'ils jugeaient souhaitable d'ouvrir à l'IED, ajoutant que cela représentait un choix politique légitime pour eux.

7. Dans sa réponse, la Chef du service de l'analyse des questions d'investissement a dit qu'on ne pouvait affirmer de manière catégorique que la protection des droits de propriété intellectuelle jouait un rôle important en vue d'attirer l'IED et que son impact variait selon le secteur.

La CNUCED était engagée dans un programme d'étude du rôle des droits de propriété intellectuelle dans l'accès aux médicaments. S'agissant des thèmes des travaux de recherche, l'infrastructure était un sujet que la Division traitait et la question du financement des investissements serait notamment abordée. S'agissant des liens créés dans les pays en développement par l'IED en provenance d'autres pays en développement, des enquêtes avaient été menées par des organisations comme l'ONUDI; elles avaient fourni des éléments provisoires attestant d'effets sur l'emploi, mais rien encore sur le transfert de technologie compte tenu de la nature récente du phénomène. Enfin, l'oratrice a assuré les représentants que l'IED Sud-Sud était pour la CNUCED une question importante qui continuerait d'être étudiée.

Réunion d'experts sur l'IED dans le secteur des ressources naturelles

8. Le Président de la Réunion d'experts sur l'IED dans le secteur des ressources naturelles, qui s'était tenue du 20 au 22 novembre 2006, a dit que cette réunion avait été très opportune car les questions relatives à l'offre et à la demande dans ce secteur étaient au premier plan des préoccupations internationales. Le rôle et les activités des STN avaient été examinés, en particulier l'importance des compagnies publiques. Les questions relatives à la contribution des STN au développement, notamment la création de liens au niveau local, l'importance du cadre juridique institutionnel pour les pays et, dans ce contexte, la nécessité d'améliorer la gouvernance et la transparence, avaient été abordées. Les experts avaient aussi examiné les violations des droits de l'homme et les mesures adoptées au niveau international pour veiller à ce que les entreprises respectent les normes et procédures convenues, en vue d'accroître ou de renforcer les effets bénéfiques sur ces pays. Ils avaient souligné l'importance de l'assistance technique et le rôle que la CNUCED pouvait jouer en aidant les pays en développement dotés de ressources naturelles à mettre en œuvre et à suivre des politiques adaptées. Ils avaient préconisé que l'assistance technique vise aussi à améliorer le cadre réglementaire et les capacités institutionnelles afin de permettre à ces pays de mieux tirer parti des industries extractives. L'assistance technique était également indispensable pour renforcer la capacité des pays en développement de négocier avec les STN. Davantage d'analyses devraient être réalisées sur les mesures propres à encourager l'industrialisation, à améliorer les dispositifs fiscaux, à élaborer

des données géologiques dans le but d'attirer les investisseurs et à promouvoir les initiatives internationales. Enfin, les experts avaient recommandé d'étudier plus avant les possibilités de collaboration Sud-Sud.
